



## RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Sous réserve des lois applicables au Québec, le présent règlement régit tous les aspects du concours « Mon arbre coup de coeur » et lie les parties, soit la communauté de l'Association Forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean et les participants au concours. Le concours « Mon arbre coup de coeur » et la promotion de celui-ci ne sont pas associés à Facebook, ni gérés, approuvés ou commandités par Facebook

### 1. DURÉE DU CONCOURS

Le concours se déroule du mercredi 1er mai 2024 au vendredi 31 mai 2024.

### 2. MODE DE PARTICIPATION

#### Choisissez votre arbre coup de coeur

Pour participer vous devez choisir votre arbre coup de cœur.

#### Expliquez la ou les raisons de votre choix

En une simple phrase expliquer la raison de votre choix d'arbre coup de coeur. Ce choix peut-être en lien avec sa grandeur, de son essence, de sa forme, d'un souvenir lié à cet arbre, etc. Toutes les raisons sont bonnes tant qu'elles sont indiquées dans le formulaire. Le participant est encouragé à utiliser un bon français, sans fautes et à utiliser un style agréable à lire.

#### Ajoutez une photo de votre arbre

Afin de montrer clairement votre arbre coup de coeur, vous devez déposer une photographie de celui-ci avec vous, le mettant le mieux en valeur pour le mois de l'arbre : de côté, du bas vers le haut, près du tronc, à travers les branches, lorsqu'il pleut, avec un coucher de soleil, etc.

La photo doit être en format numérique de bonne qualité. Le participant doit être l'auteur de la photo et du texte présenté.

#### Envoyez un courriel

Pour participer, il faut envoyer votre phrase explicative et la photo de votre arbre coup de coeur avec vous au courriel suivant : [info@afsaglac.com](mailto:info@afsaglac.com).

## Annnonce des gagnants

Chaque participant autorise l'AFSL à publier la photo, le texte et les informations qu'il aura présentés dans le cadre du concours « Mon arbre coup de coeur ».

## 3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Les participants doivent être abonnés à la page de l'Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus.
- Les participants doivent aimer la publication du concours avant la date limite de participation, le jeudi 30 mai 2024.

## 4. DESCRIPTION DES PRIX

Trois gagnants seront choisis parmi les participants du concours « Mon arbre coup de coeur ».

### Valeurs et catégories des prix

#### Bouleau jaune :

- 2 cartes réseaux annuelles de la Sépaq des parcs nationaux du Québec d'une valeur de 168\$
- Un ensemble de sous-verres en bois

#### Épinette :

- Un accès familial au Village historique de Val-Jalbert
- Une main de sel fabriquée avec du bois de la région

#### Érable à sucre :

- Deux billets pour le Zoo sauvage de Saint-Félicien
- Une main de sel fabriquée avec du bois de la région

## 5. ATTRIBUTION ET TIRAGE DU PRIX

Les gagnants seront rejoints en privé par courriel lorsque les gagnants seront connus. Ceux-ci seront invités à récupérer leur prix au bureau de l'Association forestière à l'adresse suivante : 3633 Rue Panet bureau 101, Jonquière.

## 6. PUBLICATION ET NOM DU GAGNANT

Le gagnant doit consentir à être affiché dans une publication sur Facebook et Instagram de la communauté médias de l'Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean qui présente le gagnant du concours « Mon arbre coup de coeur ».